




FORTA, UNE NÉCESSITÉ POUR L'AGGLOMÉRATION LAUSANNE-MORGES?

© Jean-Paul Guimard

Le mardi 17 janvier 2017 dès 18 h 30 au Casino de Morges

Le 12 février prochain, le peuple suisse se prononcera sur le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération - FORTA.

Si le peuple l'accepte, ce fonds sera inscrit dans la Constitution et sera valable pour une durée indéterminée, assurant un financement sur le long terme des projets liés aux infrastructures routières. L'agglomération Lausanne-Morges, et plus largement tout l'arc lémanique, est concernée au premier chef.

24 heures et la Municipalité de Morges vous invitent à une soirée publique d'information sur la portée lémanique du FORTA.

Avec la participation de:

Mme Nuria Gorrite, conseillère d'Etat vaudoise

M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat genevois

M. Olivier François, conseiller aux Etats vaudois

Mme Lisa Mazzone, conseillère nationale genevoise

M. Raphaël Mahaim, député au Grand Conseil vaudois

M. Vincent Jaques, syndic de Morges

Animation: **M. Thierry Meyer**, rédacteur en chef de 24 heures

Entrée libre

